

Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe

Conseiller Municipal de la Ville des Abymes

Conseiller Communautaire de Cap Excellence

Paris, le 30 Mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE :

**LEVÉE DE L'OBLIGATION VACCINALE DES SOIGNANTS : CLAP DE FIN POUR L'INCOHÉRENCE
DU GOUVERNEMENT QUI N'AVAIT QUE TROP DURÉ**

« Enfin ! » : Ce sont les mots qui ont été prononcés par le Député Olivier SERVA qui se bat depuis l'instauration de cette obligation vaccinale pour sa levée.

Alors que depuis le 15 Octobre 2021, des milliers de personnels non-vaccinés sont suspendus au regard de cette obligation mise en place par la loi du 05 Août 2021, la HAS (Haute Autorité de Santé) a rendu son avis ce jour.

Elle préconise désormais fortement la vaccination pour le personnel non-vacciné et suggère de **lever l'obligation vaccinale. Le Ministre de la Santé et de la Prévention, François BRAUN, a assuré qu'il suivra l'avis de la HAS.**

Le Député regrette néanmoins que le Gouvernement ait laissé ces professionnels de santé si longtemps dans la précarité financière et dans le flou juridique alors même que les pays européens limitrophes ont réintégré leur personnel non-vacciné dès l'accalmie de la situation épidémiologique en début d'année 2022. Il estime que le Gouvernement a « manqué le coche » en Novembre dernier lors de l'examen de la proposition de loi transpartisane à l'Assemblée Nationale en faisant de la basse obstruction parlementaire et gouvernementale.

Le Député demande donc la réintégration du personnel non-vacciné et la **prise en compte du préjudice financier et moral** subi durant ces trop longs mois. **Il demande donc au Ministre BRAUN de prendre, sans délai, le décret abrogeant la suspension du personnel non-vacciné.**

Olivier SERVA



Contacts Presse :

Keyza NUBRET – sophie.grand-bonheur@clb-an.fr – 06 70 93 86 67

Sandrine SERVA – s.serv@ose.gp – 06 90 75 89 28